

**Question de Mme Katrin Jadin à la Ministre de la Justice sur "la participation de la Belgique à la CEPEJ"**

**Katrin Jadin (MR):**

Mon attention a été attirée récemment par le travail effectué par la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ). Celle-ci existe depuis 2002 et rassemble des experts issus des 47 États membres du Conseil de l'Europe, qui s'attelle à rechercher des pistes pour renforcer l'efficacité de la justice selon les difficultés et les défis auxquels elle est confrontée dans chaque État. 1. a) Notre pays est-il un membre actif de la CEPEJ? b) Quelles sont nos expertises qui y sont représentées? 2. Utilise-t-on régulièrement des recommandations de la CEPEJ, ou des pratiques qui ont fait leurs preuves dans l'organisation de la justice d'un autre État membre, pour trouver des pistes applicables à notre pays?

**Annemie Turtelboom, Ministre:**

La Belgique est depuis sa création (en 2002), membre de la Commission pour l'efficacité de la justice (CEPEJ). Depuis 2005, elle y est représentée par un fonctionnaire de la Direction générale de l'Organisation Judiciaire du SPF Justice. La Belgique participe activement aux rapports bisannuels sur l'Évaluation des systèmes judiciaires européens et essaie sans cesse d'améliorer la qualité de ses données. La CEPEJ a également publié des études et des instruments intéressants qui sont une véritable source d'inspiration et d'informations pour nos autorités. Je vous informe par ailleurs que le tribunal de première instance d'Anvers a reçu en 2012 le Prix "Balance de cristal" du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne pour ses efforts consentis au suivi des expertises judiciaires. Ce prix vise à découvrir et mettre en lumière des pratiques innovantes et efficaces en matière d'organisation des tribunaux ou pour la mise en oeuvre des procédures judiciaires conduites au sein de juridictions en Europe qui mériteraient d'être portées à l'attention des décideurs publics et de la communauté judiciaire afin d'améliorer le fonctionnement du service public de la justice. Des magistrats ont présenté leur innovation devant l'assemblée générale de la CEPEJ en décembre 2012.